

BULLETIN DE SOUTIEN PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

REMPLISSEZ LES INFORMATIONS CI-DESSOUS ET RETOURNEZ-LE NOUS ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RIB DANS L'ENVELOPPE T JOINTE À CE COURRIER

À RETOURNER

J'opte pour un soutien mensuel à la Fondation de la Catho par prélèvement automatique

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Montant : 15 € 30 € 50 € Montant libre :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Fondation de la Catho de Lille à envoyer des instructions à votre banque pour débiteur votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Fondation de la Catho. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer à un traitement de données vous concernant.

Mandat de prélèvement SEPA

Mon don est un paiement récurrent qui sera prélevé le 28 du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment sur simple demande ou en retournant le bulletin d'arrêt.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

N'oubliez pas de joindre votre RIB. Merci !

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER :
Fondation de la Catho de Lille - 60 boulevard Vauban - CS 40109 - 59 016 Lille Cedex

Le

SIGNATURE (obligatoire) :

N° Identifiant Créancier Sepa (ICS) : **FR38ZZZ612948**



LE SOUTIEN PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : plus de simplicité pour vous.

Vous ne donnez pas plus :

Le montant habituel de votre générosité est simplement étalé sur plusieurs mois.

Par exemple : si vous donnez habituellement 60 euros par an, avec le soutien régulier, vous donnerez 5 euros par mois.

Vous bénéficiez des mêmes déductions fiscales qu'un don classique :

(66 % au titre de l'impôt sur le revenu, 75 % au titre de l'ISF) et recevez un reçu fiscal annuel.

Par exemple : si vous donnez 10 euros chaque mois, cela vous revient à 4,40 euros par mois.

Vos démarches sont facilitées :

Vous n'avez plus besoin de penser à envoyer votre don !

Vous ne recevez plus de sollicitations de notre part durant l'année.

Vous débutez et mettez fin au prélèvement quand vous le souhaitez sur simple demande écrite par courrier ou en nous renvoyant le bulletin d'arrêt ci-dessous.

BULLETIN D'ARRÊT DE MON PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

À RENVOYER LE JOUR OÙ VOUS SOUHAITEZ METTRE FIN À VOTRE SOUTIEN RÉGULIER.

À CONSERVER

Je souhaite mettre fin à mon soutien régulier par prélèvement automatique

Nom et prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

DATE ET SIGNATURE



60 boulevard Vauban
CS 40109 - 59016 Lille cedex
Siret 789 61779 2000 13 - Code APE 94992